

**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
du 28 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars à 09h00,

Les associés de la société par actions simplifiée **AM ENVIRONNEMENT**, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 490 887 700, au capital de 546.000€ divisé en 2.730 actions de 200€ chacune, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation de la présidence :

- **HOLDING RISCAMONE, SAS** au capital de 4.160.000€, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 789 755 261 et propriétaire de 200 actions numérotées de 01 à 200, représentée par Ange MORACCHINI en sa qualité de président ;

L'assemblée est présidée par Ange MORACCHINI, qui dépose sur le bureau la feuille de présence ainsi que le texte des projets de résolutions.

Le président de séance déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressées aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le président de séance déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en tant qu'assemblée générale extraordinaire des associés de la société, et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- **1^{ère} résolution** : proposition d'entériner la nomination du cabinet ALTUS CONSULTANT AUDIT – Jardins de Toga – 20200 Bastia en qualité de commissaire aux comptes, en remplacement du commissaire aux comptes titulaire – FIDUCIAL AUDIT – 92400 Courbevoie – et du commissaire aux comptes suppléant – PADOVANI Paul – 20000 Ajaccio – dont les mandats sont échus, soit pour une durée de 6 exercices sociaux de 2022 à 2028 inclus ;
- **2^{ème} résolution** : proposition de donner pouvoir au président de la société à signer tous les documents relatifs à cette nomination, et à procéder à toutes les formalités.

Le président de séance explique et commente le choix porté sur le cabinet ALTUS CONSULTANT AUDIT, puis présente au vote les deux résolutions.

- **1^{ère} résolution** : la collectivité des associés approuve à l'unanimité la proposition d'entériner la nomination du cabinet ALTUS CONSULTANT AUDIT – Jardins de Toga – 20200 Bastia en qualité de commissaire aux comptes, en remplacement du commissaire aux comptes titulaire – FIDUCIAL AUDIT – 92400 Courbevoie – et du commissaire aux comptes suppléant – PADOVANI Paul – 20000 Ajaccio – dont les mandats sont échus, soit pour une durée de 6 exercices sociaux de 2022 à 2028 inclus ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **2^{ème} résolution** : la collectivité des associés approuve à l'unanimité la proposition de donner pouvoir au président de la société à signer tous les documents relatifs à cette nomination, et à procéder à toutes les formalités.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président de séance déclare l'assemblée levée.

Fait à Valle du Rostino le 28 mars 2023 en 3 exemplaires originaux.

Ange MORACCHINI,
Président de séance.

AM ENVIRONNEMENT
SAS au capital de 546 000 € - APE 3821 4
Hameau de Grate - 20235 VALLE DI ROSTINO
Tél : 04 95 31 17 64 - Fax : 04 95 33 37 50
Email : contact@am-groupe.fr
Siret : 490 887 700 00022 TVA INTRA : FR91 490 887

AM ENVIRONNEMENT
Société par Actions Simplifiée
au capital de 546.000€
Hameau de Grate – 20235 Valle di Rostino
RCS Bastia 490 887 700

**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
du 28 mars 2023**

Feuille de présence

HOLDING RISCAMONE SAS	
-----------------------	---